

# Le Conservatoire entomologique de Gembloux, un vieux rêve, une gageure

par Jean LECLERCQ\*

*Rédigé pour la réunion à Gembloux du  
Cercle des Entomologistes Liégeois,  
le 2 septembre 2000*

## De Poskin à Mayné

Quand, en 1910, on célébra le cinquantenaire de l'*Institut Agricole de l'Etat*, à Gembloux, on fit admirer une collection d'insectes riche d' « environ deux mille espèces appartenant à la faune belge ». Elle avait été constituée par Jules Poskin (Haillot, 1 septembre 1851 - Gembloux, 10 février 1921) qui fut notre premier professeur de zoologie et entomologie.

Pendant les premières décennies de notre Institut, la zoologie était intégrée dans un énorme bloc d'enseignements comportant aussi la botanique, la minéralogie, la géologie et la zootechnie. La chaire de zoologie fut déclarée autonome en 1891 et confiée à Jules Poskin « docteur en sciences et lauréat du concours de l'enseignement supérieur, avec mission de donner à l'entomologie, jusqu'alors fort négligée, l'importance qu'elle comporte parmi les sciences agricoles ». On précisa que cette chaire avait dans ses attributions les éléments de base de « la zoologie générale et spéciale » et de « la zoologie et l'entomologie appliquées ». D'où l'importance que Poskin donna immédiatement à l'équipement d'un laboratoire pourvu d'une riche collection d'insectes - on en dit ceci dans le Mémorial publié à l'occasion du Cinquantenaire de l'Institut:

*« Les élèves de la première année d'études, partagés en trois séries, sont appelés à s'y réunir périodiquement afin de faire profit des matériaux intuitifs mis à leur disposition, jeter les bases d'une collection personnelle d'insectes récoltés en excursion, collection exigée d'eux à la fin de l'année, s'initier aux élevages, déterminations, etc. ».*

On avait commencé par prévoir beaucoup de ces excursions « *plutôt faites simplement en vue de récolter des insectes quelconques destinés à constituer la collection obligatoire des élèves de la première année d'études et sans égard pour leur importance agricole respective...* ». Mais, trouvant les récoltes ainsi faites « *peu variées, insuffisamment fructueuses* », on rendit finalement ces excursions

---

\* Professeur émérite de la Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux  
Faculté universitaire des Sciences agronomiques, Unité de Zoologie générale et appliquée (Prof. Ch. Gaspar). B-5030 Gembloux (Belgique).  
Correspondance personnelle : 190, rue de Bois-de-Breux, B-4020 Liège-Jupille.

organisées peu nombreuses et il fut « *plutôt recommandé aux étudiants de mettre à profit, dans ce but, leurs loisirs, leurs promenades...* » (Mémorial du Cinquantenaire, p. 154).

Cette obligation de faire une collection d'insectes laissa de très bons souvenirs aux étudiants de l'époque. C'est dans cette ambiance que se révélèrent deux vocations d'entomologistes éminents, qui furent pionniers de la recherche entomologique au Congo Belge, Raymond Mayné, diplômé ingénieur agronome en 1909 et Jean Ghesquière, diplômé en 1912.

Poskin avait d'excellentes relations non seulement avec le monde agricole mais aussi avec celui des entomologistes amateurs. Il fut notamment membre fondateur et président actif de la *Société Entomologique Namuroise* (fondée en 1897) - c'est cette société qui la première accueillit Paul Maréchal (le 25 octobre 1911) et donna au futur président de notre *Cercle des Entomologistes Liégeois* la possibilité de commencer la publication de ses innombrables découvertes dans la *Revue de la Société Entomologique Namuroise* (on sait que dès 1925 cette revue d'amateurs prit le nom de *Lambillionea*).

Je ne sais pas ce que la collection constituée par Poskin eut comme sort pendant la guerre de 1914-1918, alors que l'Institut Agricole, comme toutes les Universités belges, avait dû cesser ses activités et que ses bâtiments étaient occupés par l'armée allemande. Une seule chose est certaine, il n'en est resté qu'une partie qui ne pouvait plus servir que comme matériel didactique parce qu'on avait perdu les notes qui devaient permettre de retrouver la provenance des spécimens.

Notre second professeur de zoologie fut Raymond Mayné (1887-1971), nommé en 1919. Toute sa vie active, d'abord au Congo puis en Belgique, il fut fervent collectionneur d'insectes. Sa prédilection: les Hétéroptères. Il fit en sorte que se justifie bien la réputation de Gembloux comme centre de recherches d'entomologie appliquée. Nonobstant, son enseignement agrémenté de nombreuses observations et anecdotes en rapport avec ses chasses rendait les insectes beaux à regarder et donnait envie de faire du zèle pour la toujours obligatoire collection d'insectes; or, en même temps, il incitait à prendre conscience de la nécessité de protéger la nature sauvage. Le célèbre vulcanologue Haroun Tazieff, ingénieur agronome de Gembloux, a témoigné publiquement, avec une certaine nostalgie, de ce que cette approche pouvait signifier pour les étudiants, dans ses mémoires et quand il fut nommé docteur honoris causa de notre Faculté, le 5 mai 1982 - son premier projet scientifique avait été d'étudier les Scolytes. Parmi les étudiants de Mayné, d'autres sont devenus des spécialistes renommés de la systématique d'insectes africains: les coléoptéristes Pierre Basilewsky, Jean-Marie Vrydagh, Jean Decelle, et le lépidoptériste toujours si fécond Jacques Hecq (éditeur de *Lambillionea*). Pour le rangement des collections, Mayné confia à son plus proche collaborateur, Edmond-Walther Van den Bruel (1907-1999), la tâche de faire fabriquer un important ensemble de belles armoires remplies de boîtes vitrées; elles sont ici.

Il importe de rappeler que l'Institut de Gembloux, outre sa mission de former des ingénieurs agronomes, avait reçu progressivement celle de faire des recherches et d'assurer des consultations externes en rapport avec les problèmes actuels de l'agriculture belge et que le plus souvent, le directeur de ces « Stations » de recherches et de consultations était en même temps professeur titulaire de l'enseignement correspondant. C'est ainsi que Poskin à la fin de sa carrière et Mayné

de 1921 à 1952 furent professeur enseignant à l'Institut et directeur de la Station d'Entomologie.

D'abord, toutes ces entités d'enseignement et de recherche dépendaient du Ministère de l'Agriculture mais en 1932, l'**Institut Agronomique**, responsable des enseignements, fut transféré au Ministère de l'Instruction Publique tandis que les Stations pour la recherche restaient sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, constituant ce qu'on appela finalement le **Centre de Recherches Agronomiques de Gembloux**. L'homologation définitive de l'Institut Agronomique comme établissement d'enseignement universitaire fut réalisée par la loi du 27 juin 1947 et finalement par l'arrêté royal du 5 juillet 1965 modifiant la dénomination de l'Institut en **Faculté des Sciences Agronomiques de l'Etat à Gembloux**.

## De Leclercq à Gaspar

Après la dernière guerre, une nouvelle politique scientifique permit un développement considérable des services d'enseignement universitaire et de recherches, à Gembloux comme ailleurs. On augmenta le nombre de professeurs, d'assistants, de techniciens au cadre normal des institutions et on subventionna des centres temporaires de recherches, par exemple ceux de l'IRSIA, tout cela pour fonctionner dans des bâtiments dont on n'avait pas prévu corrélativement l'agrandissement.

Pour ce qui concerne la zoologie à Gembloux, cela m'a valu de rencontrer la situation suivante quand j'ai été titularisé pour enseigner la zoologie générale, en 1958.

Nous étions trois pour remplacer le professeur Mayné, un pour la zoologie générale dans la première année de candidature, les deux autres, Edmond-Walther Van den Bruel et Robert Breny, pour la zoologie appliquée dans les années d'ingénieur. L'un de nous (Van den Bruel) cumulait les fonctions de professeur à la Faculté et de directeur de la Station de Zoologie appliquée et sa Station occupait 80 % des locaux disponibles pour toute la zoologie. Dès 1959, chacun obtint de l'Institut l'aide d'un assistant et d'un technicien, et d'autres sources, des subsides pour au moins un programme de recherches permettant d'engager du personnel temporaire. Il n'y avait pas place pour tout ce monde, surtout pas pour les étudiants qui d'année en année devenaient de plus en plus nombreux, surtout les miens, ceux de la première candidature, que j'ai vu passer de 52 en 1958 à 300 en 1985.

Avant mon arrivée, mes collègues déjà sur place s'étaient partagé le principal de la bibliothèque et des collections entre la Station et leurs deux services de l'Institut. Il ne me parut pas possible de contester ces scissions (4 bibliothèques, 4 collections !) évidemment nuisibles à l'efficacité. J'en tirai argument pour demander, à l'Institut et au Ministère, des crédits exceptionnels pour l'équipement d'un service à développer *ab ovo* dont le nom reconnu fut **Chaire de Zoologie générale & Faunistique**. Ce ne fut pas sans peine, mais après une quinzaine d'années, nous étions presque bien à l'aise parce qu'on avait aménagé pour nous le vaste grenier de l'aile du bâtiment logeant la zoologie et qu'on avait déménagé la Station de Zoologie appliquée, parce que, en outre, nous avons un excellent équipement en microscopes, un mobilier accru pour le rangement des collections d'insectes ainsi qu'une grande salle pour la bibliothèque. L'aîné de mes assistants, Charles Verstraeten, avait été promu

*conservateur*, ce qui officialisait l'importance des collections développées dans mon service.

Etant le plus jeune des trois professeurs, j'ai salué amicalement le départ à la retraite d'abord du professeur Van den Bruel (1977), puis celui du professeur Breny (1982). Mais le budget de la Faculté ne pouvait plus supporter d'avoir encore trois professeurs où l'on pouvait peut-être n'en avoir qu'un. On me demanda donc de reprendre progressivement les charges des retraités, avec l'aide de Charles Gaspar, promu professeur associé. Dès lors, nous pouvions mettre fin à la dispersion des bibliothèques et des collections, et agencer efficacement tout en un département de « zoologie générale & appliquée ». Un rêve logique pouvait devenir réalité.

Hélas ! cette possibilité de réorganisation ne fut complète, pratiquement, que deux ans avant ma propre accession à l'éméritat, en 1986 ! Pour mon successeur, Charles Gaspar, c'était donc une succession difficile, avec une charge considérable de cours à donner, des thèses à diriger, des programmes de recherches à continuer, d'autres à innover. La tâche fut d'autant plus difficile qu'il s'avéra qu'une grande partie de nos locaux n'étaient pas conformes aux prescriptions relatives à la sécurité des étudiants et à la protection de la santé du personnel. Les inspecteurs pour ces matières interdirent purement et simplement l'utilisation des produits grâce auxquels nos collections entomologiques étaient protégées des Anthrènes. Celles-ci en profitèrent immédiatement; ce fut décourageant pour mon successeur et pour son personnel.

Fallait-il reconnaître que développer les collections de Gembloux comme nous l'avions entrepris, c'était l'utopie d'un professeur naïf ?

On aurait peut-être vu la situation comme ça si, alors que je pouvais continuer ma recherche entomologique tranquillement retiré chez moi, des entomologistes de Liège et de Mons, spécialistes renommés, n'avaient pris l'habitude de venir travailler régulièrement dans le service, confirmant ainsi que celui-ci assume une irremplaçable mission d'accueil et que ses collections ont une valeur inestimable. La fidélité de ces collaborateurs bénévoles a impressionné les autorités de la Faculté. Par ailleurs, maints spécialistes d'autres institutions ont continué dans leurs publications, à reconnaître l'intérêt, parfois exceptionnel, de ce qui dans nos collections est apporté des étudiants de la Faculté, ceux-ci étant toujours comme depuis Poskin, obligés de présenter à leur examen de zoologie, une petite collection significative d'insectes, réalisée personnellement.

Dès lors, encouragé, Gaspar prit toutes les initiatives, fit toutes les démarches utiles pour obtenir des autorités que les collections entomologiques, non seulement soient réunies et gérées comme il convient, mais encore que leur développement soit envisageable dans un *conservatoire* adéquat.

Un tel *conservatoire* n'a pas seulement le devoir de maintenir les collections en ordre et à l'abri de toute détérioration, de les augmenter, et d'en montrer l'une ou l'autre partie à l'occasion d'une exposition didactique temporaire. Sa tâche implique aussi de gérer adéquatement des relations continues avec des spécialistes divers, belges et étrangers. Mes prédécesseurs et maints collègues n'avaient pas imaginé que ces relations extérieures puissent atteindre l'importance qu'elles ont désormais, bien au-dessus de ce qui est habituel ailleurs, en Belgique et en Europe, dans les services zoologiques des institutions agronomiques ou des facultés des sciences.

Pour comprendre comment on en est arrivé là, je dois bien tirer d'autres anecdotes de ma biographie.

## Options pour l'extension des collections

Revenons donc sur mon arrivée à Gembloux, en 1958. Venant du laboratoire de biochimie de l'Université de Liège, où mon maître le professeur Marcel Florkin me voyait volontiers continuer à travailler, j'avais une collection entomologique personnelle assez importante et en cours, des recherches sur les Hyménoptères qui impliquaient l'étude de collections reçues en prêt de divers propriétaires belges et étrangers. J'avais des relations à bénéfices réciproques avec l'*Institut royal des Sciences naturelles*, à Bruxelles, j'allais chaque année au *British Museum (Natural History)*; j'aurais pu continuer sans un investissement gembloutois. J'étais perplexe.

J'allai parler de tout cela, plusieurs fois, avec le Recteur Adolphe Lecrenier. Il avait une haute idée de ce que notre Institut Agronomique devait représenter dans le concert des universités belges. Aussi, me dit-il avec la familiarité qu'on peut avoir entre compatriotes liégeois, « on ne vous a pas appelé à Gembloux pour que vous continuiez de travailler pour Liège et ou à Bruxelles! » (*sic*). Oui mais, Monsieur le Recteur, et la place ? et les moyens ? « On vous en donnera ! ».

A cette époque, dans les facultés des sciences des universités belges francophones, les animaux dont l'étude bénéficiait d'une priorité étaient aquatiques, sinon marins. Il était donc raisonnable que nos projets continuent de privilégier l'entomologie, en particulier - puisqu'il fallait un élargissement vers la recherche fondamentale et en prévision du développement de la conscience écologique - les inventaires de l'entomofaune sauvage et ce qu'on peut en apprendre pour éclairer une sage gestion des écosystèmes sauvages ou cultivés. Evidemment, le préalable ce sont des collections significatives et des spécialistes pour les déterminer. Aucun service universitaire européen n'a jamais pu, ne pourra jamais avoir plus d'un ou deux entomologistes-taxonomistes dans son personnel rétribué. Mais l'entomologie a la richesse des collectionneurs et des spécialistes bénévoles. J'en connaissais plusieurs à Liège, il y avait mon frère Marcel, médecin généraliste déjà bien connu comme diptériste, Raymond Wahis, instituteur, déjà bien connu comme spécialiste de Pompilides. Ils répondirent immédiatement à mon appel. Et c'est ainsi que démarra un nouveau développement des collections de l'Institut, pour préparer une participation entomologique aux programmes du *Centre national d'Ecologie générale*, aux projets coopératifs de la *Cartographie des Invertébrés Européens*, etc.

Depuis le Recteur Lecrenier, les autorités académiques successives ont explicitement approuvé notre option d'enrichir et de valoriser les collections entomologiques et toujours fait le meilleur accueil à nos propositions d'attribuer la qualité de « collaborateurs bénévoles » aux entomologistes indépendants venant à l'aide.

## Pour un conservatoire de l'entomologie wallonne

Un encouragement aussi émouvant qu'inattendu me vint quand le Dr Victor Lallemand, éminent spécialiste d'Homoptères, m'invita chez lui, à Uccle, en 1964, pour me parler de la destinée de sa belle collection de Fulgorides. Mieux vaut relire cet extrait de la notice publiée par Charles Verstraeten sous le titre « In memoriam

Victor Lallemand (1880-1965) » (*Bulletin des Recherches Agronomiques de Gembloux*, 1965, 1: 324-331):

« C'est alors qu'il fit part au Professeur Jean Leclercq de son désir de voir sa dernière collection et sa bibliothèque spécialisée trouver leur affectation définitive parmi les collections précieuses de la Faculté des Sciences Agronomiques, à Gembloux. Il voulait particulièrement que ces outils et le témoignage de son labeur soient conservés dans une institution du Pays Wallon auquel il était resté indéfectiblement attaché.... Le transfert de la collection et de la bibliothèque fut agréé par le Conseil Académique de la Faculté, réuni le 26 octobre 1964, et il fut décidé d'exprimer la vive gratitude de notre Faculté par la remise au Dr. Lallemand, d'une médaille-souvenir gravée à son nom ».

L'attribution à Gembloux du devoir de conserver des collections porteuses du nom d'un entomologiste wallon a été confirmée ensuite par le legs des collections du Dr. Louis Laurent, du Dr Alexandre Wéry, de Mr Van Huvel de Bousbeque, par l'acquisition récente de la collection Guy Lhost. Entre-temps, on a reçu d'importantes récoltes de Guillaume Debatisse, Marcel Leclercq, Raymond Wahis, etc. Dès lors, les autorités de la Faculté n'ont pas hésité à prévoir la capacité pour le *Conservatoire* de recevoir à l'avenir d'autres collections privées, d'entomologistes qui estimeraient que c'est à Gembloux que leur oeuvre doit trouver, intacte, une définitive et fiable destination.

## Conservation d'holotypes et de paratypes

Dans mes conversations de 1959-1960, j'avais étonné le Recteur Lecrenier en expliquant que mon intérêt ne se limitait pas à la faune belge mais s'étendait à l'entomofaune de tous les continents. Dès lors, l'identification des Hyménoptères de ma spécialité, les Sphécides, m'amenait éventuellement à donner un nom à des espèces inconnues, nom nouveau qui doit être justifié par la désignation d'un *holotype* et s'il y a d'autres spécimens, d'un ou de plusieurs *paratypes*. Or, il est d'usage que les propriétaires des collections prêtées cèdent des paratypes au taxonomiste qui y découvre des types. En outre, il m'était arrivé et il se pourrait que plus souvent encore, je possède moi-même, directement, des holotypes et des paratypes, quand les espèces nouvelles sont trouvées dans du matériel offert par des correspondants étrangers ou acquis grâce à une subvention d'une institution comme le Fonds national de la Recherche scientifique. Le Recteur Lecrenier comprit tout de suite que ma question était: ces holotypes et paratypes, seraient-ils bienvenus dans le patrimoine scientifique de Gembloux ? Sa réponse fut immédiate, *sic*: « quand vous avez un spécimen exceptionnel, vous n'allez quand même pas le donner ailleurs ! »

En fait, j'avais déjà bien pensé à ce problème de la conservation des types zoologiques. En 1958, grâce à une Bourse de Recherches du *Conseil de l'Europe*, je terminais une enquête sur « *Les Perspectives de la Zoologie européenne* » avec « *un sondage d'opinions des zoologistes* » (dont les résultats ont été publiés en collaboration avec Pierre Dagnelie, dans un livré édité par les *Presses Agronomiques de Gembloux*, en 1966). Dans le questionnaire que j'avais envoyé à 2500 zoologistes du monde entier et auquel 600 ont répondu, je demandais notamment qu'on réagisse aux propos parfois entendus lors de mes rencontres avec des taxonomistes en Belgique, en France et en Angleterre, du genre « mieux vaudrait que les holotypes des collections historiques dispersés dans les différents musées d'Europe se

trouvent réunis dans un seul musée », ou bien « dans chaque pays, toutes les collections historiques devraient être conservées dans un musée national unique ». Les réponses de mes correspondants furent nombreuses et contradictoires mais avec une forte opposition à l'idée de centraliser les types, même si l'on envisageait une répartition selon les groupes zoologiques entre plusieurs musées nationaux existants. Manifestement, les zoologistes dans leur majorité étaient opposés à toute mesure dirigiste et nullement enclins à accepter le principe d'une centralisation contraignante, même pas au niveau national. La philosophie qui s'est dégagée de cette enquête et que rien, dans mon expérience, n'a jamais contredit, c'est que le progrès dans l'inventaire des faunes mondiales a besoin non de dirigisme mais, partout, de bonnes volontés diverses et de moyens régionaux adéquats. Pourquoi pas à Gembloux ?

Interrogé à son tour, le professeur Jean Bonnet, secrétaire du Conseil Académique et qui devait succéder à Lecrenier comme Recteur dès 1960, était aussi pour que Gembloux assume la nouvelle responsabilité de conserver des types zoologiques. Vous comprenez dès lors pourquoi, on apprécie d'avoir ici l'holotype et un paratype du *Chalybion bonneti* Leclercq, 1966 (de Madagascar) et deux holotypes et 18 paratypes d'espèces d'Hyménoptères du genre *Lecrenierus* Leclercq, 1977 (d'Amérique du Sud).

Tous les Recteurs suivants et les autorités académiques successives ont aussi explicitement approuvé notre option de « conserver à Gembloux **tout** ce qui revient à Gembloux ».

Naturellement, ces parties les plus précieuses de nos collections font l'objet d'une attention spéciale dans la routine de la conservation; mais elles requièrent aussi des réponses appropriées, confiantes mais prudentes, et un courrier suivi, chaque fois que des spécialistes belges ou étrangers demandent des spécimens en prêt pour faire de nouvelles comparaisons et rechercher des caractères inédits. Pour tout cela, il faut faire confiance à ceux et à celles qui sont à l'œuvre ici et pour l'avenir, aux sens jaloux de la continuité et de la propriété des autorités académiques de Gembloux.

\*

\*     \*

C'était un rêve, ce devint une gageure; c'est maintenant un ferme acquis pour le patrimoine entomologique wallon. Et pour moi, permettez l'émotion égotiste, c'est la récompense !